



AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Régie intermunicipale du centre de valorisation des  
Matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

## CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL

---

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MAI 2020, À 14 H 30  
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN  
MAINE CENTRAL À BURY

---

### MEMBRES PRÉSENTS :

**Steve Lussier**

*Vice-président*

*Délégué Ville de Sherbrooke*

**Robert Roy**

*Président*

*Délégué MRC du Haut-Saint-François*

**Karine Godbout** (par conférence vidéo)

*Déléguée Ville de Sherbrooke*

**Walter Dougherty**

*Délégué MRC du Haut-Saint-François*

**Julien Lachance** (par conférence vidéo)

*Délégué Ville de Sherbrooke*

**Nathalie Bresse** (par conférence vidéo)

*Déléguée MRC du Haut-Saint-François*

### PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

**Denis Gélinas**

*Directeur général de Valoris*

*Secrétaire du conseil d'administration*

**Ingrid Dubuc** (par conférence vidéo)

*Directrice Bureau de l'environnement Ville de*

*Sherbrooke*

**Line Chabot** (par conférence vidéo)

*Greffière Ville de Sherbrooke*

**Louis Longchamps**

*Directeur des communications de Valoris*

**Geneviève Morin**

*Secrétaire de Valoris*

---

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président M. Robert Roy déclare la séance ouverte à 14h30.

---

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

---

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0857**

**Adoption de l'ordre du jour**

IL EST RÉSOLU

Que l'ordre du jour de la séance du 28 mai 2020 soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

4. PROCÈS-VERBAUX

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0858**

**Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 23 avril 2020**

IL EST RÉSOLU

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2020.

Que le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2020 soit et est approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

**DOSSIER 2020-05-28-0005**

**Période de questions des personnes présentes**

Aucune question des citoyens n'a été déposée sur le site internet de la Régie.

---

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0859**

**Autorisation de dépôt d'une demande de soustraction en vertu de l'article 31.7.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement au *Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques* pour l'exploitation du LET actuel en surélévation – Abrogation de la résolution 2018-11-22-0674**

IL EST RÉSOLU

D'abroger la résolution 2018-11-22-0674 adoptée le 22 novembre 2018;

D'autoriser le directeur du projet d'agrandissement du LET de Valoris à déposer au nom de Valoris, une « demande de soustraction à l'application de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PEEIE) en vertu de l'article 31.7.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement » au MELCC, afin de continuer l'opération du LET, en surélévation, actuel pour une période d'une année, après la fin de l'autorisation actuelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0860****Abrogation de la résolution 2020-03-26-0841 – Encombrants provenant des particuliers**

IL EST RÉSOLU

D'abroger la résolution 2020-03-26-0841 adoptée le 26 mars 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

7. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

8. FINANCES

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0861****Liste des chèques émis du 16 avril au 15 mai 2020**

IL EST RÉSOLU

Que la liste des chèques émis entre le 16 avril et le 15 mai 2020 soit et est déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0862****Suivi budgétaire au 30 avril 2020 du BO 2020 adopté**

IL EST RÉSOLU

Que le suivi budgétaire au 30 avril, du budget 2020 adopté, soit et est déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0863**

**Adoption du règlement n° 23 – Décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt au montant de 1 450 000\$ pour des travaux de correction du système de dépoussiérage et l'agrandissement de l'aire de réception des matières résiduelles du centre de tri multimatières ainsi que pour le remplacement de trois (3) camions tracteurs assignés au centre de transfert**

IL EST RÉSOLU

Après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement,

Considérant que M. Roy a donné l'avis du règlement n° 23 et a déposé le projet de ce règlement le 23 avril 2020 conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ;

Que le Règlement n° 23 soit adopté, enregistré et copié au long au livre des règlements de la Régie, sous le numéro 23, qu'il soit revêtu du sceau de la Régie, signé par le président du conseil et le secrétaire et déposé sous la garde de ce dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0864**

**Adoption du règlement n° 24 – Décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt au montant de 6 650 000\$ pour des travaux de construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement des déchets ultimes n° 7**

IL EST RÉSOLU

Après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement,

Considérant que M. Roy a donné l'avis du règlement n° 24 et a déposé le projet de ce règlement le 23 avril 2020 conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ;

Que le Règlement n° 24 soit adopté, enregistré et copié au long au livre des règlements de la Régie, sous le numéro 24, qu'il soit revêtu du sceau de la Régie, signé par le président du conseil et le secrétaire et déposé sous la garde de ce dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0865**

**Adoption du règlement n° 25 – Décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt au montant de 6 100 000\$ pour des travaux d'optimisation du système de traitement des eaux de lixiviation générées par le LET**

IL EST RÉSOLU

Après mention de l'objet, du mode de financement et du mode de paiement et de remboursement du règlement,

Considérant que M. Roy a donné l'avis du règlement n° 25 et a déposé le projet de ce règlement le 23 avril 2020 conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes ;

Que le Règlement n° 25 soit adopté, enregistré et copié au long au livre des règlements de la Régie, sous le numéro 25, qu'il soit revêtu du sceau de la Régie, signé par le président du conseil et le secrétaire et déposé sous la garde de ce dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0866**

**Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjugés par Valoris**

IL EST RÉSOLU

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – avril 2020 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2020 soit et est déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

## 9. INFRASTRUCTURES

## 9.1 LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0867****Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel avril / cumulatif 2019**

IL EST RÉSOLU

Que le bilan mensuel et cumulatif au 30 avril 2020 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

## 9.2 LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)

## 9.3 GESTION DES EAUX DE LIXIVIATION

## 9.4 CENTRE DE TRI MULTIMATIÈRES

**RÉSOLUTION 2020-05-28-0868****Assistance technique – Diagnostic des activités de tri des résidus de CRD et étude d'opportunité – Centre de transfert technologique en écologie industrielle**

- Considérant les besoins d'optimisation de la ligne de tri CRD du centre de tri multimatières ;
- Considérant l'expertise pointue et adaptée du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI) affilié au Cégep Sorel-Tracy ;
- Considérant que la reconnaissance du centre de tri de la Régie est stratégique pour le développement et la pérennité des approvisionnements en résidus CRD qui lui sont acheminés ;
- Considérant l'opportunité de soumettre une demande d'aide financière pour la réalisation d'un mandat de diagnostic des activités de tri des résidus de CRD et une étude d'opportunités au volet 1 – projets pilotes du *Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement des matières résiduelles au Québec*.

IL EST RÉSOLU

Que le directeur général soit autorisé à signer la proposition du Centre de transfert technologique en écologie industrielle datée du 20 mai 2020 au montant de 44 551.75 \$ taxes applicables en sus.

Que le directeur général soit autorisé à soumettre une demande d'aide financière au volet 1 – projets pilotes du *Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement des matières résiduelles au Québec*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

## 9.5 CENTRE DE TRANSFERT SHERBROOKE

## 9.6 GESTION DES BIOGAZ

## 9.7 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES (MRO)

## 9.8 PARC ÉCO-INDUSTRIEL

## 9.9 SITE DE BURY

## 10. RÈGLEMENTS

## 11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

## 12. AFFAIRES NOUVELLES

## 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h15.

---

Le président

Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François

Le secrétaire

Denis Gélinas, directeur général de Valoris